Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins

vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des

Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 50 (1942)

Heft: 45: Armee-Sanitätsmaterial

Vereinsnachrichten: Activité de nos Sections de Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

M. Schaerer A.-G., Bern

Transitfach 660 Telephon 52925

liefert alles für den

Arzt- und Spital-Bedarf

Sanitäts- und Verband-Material

Fachkundige Beratung, Offerten, Vertreter-Besuche

Kleine Nachrichten - Petites communications Piccole comunicazioni

Vereinigtes Hilfswerk des Internationalen Roten Kreuzes.

Verschiedene Sendungen von Dörrgemüse, Mehlsorten und Milchprodukten, Bekleidungsgegenständen und verschiedenen Arzneimitteln wurden nach Belgien, Frankreich, Griechenland, Polen und Serbien befördert.

In Griechenland trafen ausserdem mehrere schwedische Schiffe mit kanadischem Weizen ein. Der erste Transport erreichte den Piräus am 29. August und bestand aus 16'000 t Getreide und 28 t Medikamenten. Der zweite Transport mit ebenfalls 16'000 t Getreide und 12 t Medikamenten traf am 20. September ein. Es wird noch vieler Schiffsladungen bedürfen, um der Hungersnot in Griechenland zu steuern; namentlich fehlt es an Dörrgemüsen für die Suppenküchen.

Das Kriegshilfswerk des Portugiesischen Roten Kreuzes.

Ausser dem Paketversand an die Kriegsgefangenen — im ersten Halbjahr 1942 wurden 40'000 Pakete befördert — sorgt das Portugiesische Rote Kreuz für die Uebermittlung von Nachrichten nach dem besetzten französischen Gebiet und nimmt sich der Internierten in den Konzentrationslagern wie auch der kriegsgeschädigten Kinder an. Es werden in diesem Zusammenhang täglich etwa 100 verschiedene Sendungen auf den Weg gebracht. Zahlreiche Geldspenden, die dem Portugiesischen Roten Kreuz von allen Seiten zugehen, beweisen das Interesse des Publikums für die segensreiche Tätigkeit der Gesellschaft.

Dienstreise des Generalsekretärs der Liga nach den USA und Kanada.

Der Generalsekretär der Liga, Graf B. de Rougé, ist soeben von einer längeren Dienstreise nach den Vereinigten Staaten und Kanada zurückgekehrt, in deren Verlauf er die Rotkreuzgesellschaften der genannten Länder aufgesucht hat. In Washington fand im Präsidium des Amerikanischen Roten Kreuzes ein Zusammentreffen mit dem Leiter des Panamerikanischen Bureaus der Liga, Sergio Huneeus, statt, der zu diesem Zweck aus Santiago gekommen war. Es wurden mit ihm und dem Gouverneurratspräsidenten Norman Davis zahlreiche wichtige, die künftige Ligatätigkeit betreffende Fragen besprochen.

Vor seiner Abreise aus Washington hatte der Generalsekretär der Liga Gelegenheit, mit Vertretern des Peruvianischen, Ekuadorianischen und Irischen Roten Kreuzes Fühlung zu nehmen. In Toronto wurde Graf de Rougé vom Präsidenten des Kanadischen Roten Kreuzes, Mr. Justice Gordon, empfangen, und auf der Rückreise nach Genf besuchte er das Portugiesische Rote Kreuz in Lissabon und das Spanische Rote Kreuz in Madrid.

Pour les prisonniers infirmes.

La Croix-Rouge britannique aura bientôt la possibilité de fournir des appareils orthopédiques aux prisonniers infirmes. Le Gouvernement allemand a récemment autorisé des spécialistes suisses à visiter les camps pour prendre les mesures nécessaires à la fabrication des appareils, qui viendront de Suisse. La Croix-Rouge britannique a consacré à cette œuvre une somme de 6250 livres sterling.

Activité de nos Sections de Croix-Rouge

La Section genevoise de la Croix-Rouge suisse en 1941.

Membres de la Section.

En 1940, le nombre des membres était de 2767. En 1942, il a été de 2717, dont 110 nouveaux membres, et 60 démissions. Nous avons donc 50 membres de moins que l'année précédente. Les événements qui se d'éroulent depuis près de trois ans dans le monde ont attiré de plus en plus l'attention sur les œuvres des Croix-Rouges du monde entier. Si modeste qu'elle soit, notre section mérite elle aussi qu'on s'intéresse à sa tâche qui, pour n'être mêlée que de loin à la tourmente, n'en est pas moins devenue une nécessité impérieuse. Les répercussions de la guerre se font sentir en effet chez nous toujours davantage, misère, chômage, mobilisations périodiques qui enlèvent les hommes à leurs foyers, renchérissement de la vie, rareté des aliments bon marché, etc. autant de causes à l'accroissement incessant de l'activité de notre Dispensaire d'hygiène sociale.

Mais je ne veux pas anticiper sur les rapports qui vous seront faits pour chacune de nos branches, et je me contenterai de brosser un rapide tableau des tâches qui sont venues s'ajouter momentanément

à notre travail permanent.

Vous vous rappelez certainement la saisissante description que vous fit l'an dernier le Dr Steinmetz des passages de trains de rapatriés

BAHNHOF-BUFFET SBB. BASEL

Jos. A. Seiler

Die Restaurants für jedermann

Der bequemste Treffpunkt

français. Trente-neuf convois transportant 26'109 grands malades, blessés et sanitaires français passèrent par Genève d'octobre 1940 au 19 mars 1941 et ont été ravitaillés en gare de Cornavin par les soins de la Croix-Rouge genevoise. A partir de cette date, les trains de rapatriés ont passé directement d'Allemagne en France.

Service de transfusion du sang.

On se rappelle que le Service de santé de l'Armée avait chargé notre section d'organiser dans le canton de Genève le service de la transfusion du sang. Dès la fin de 1940, le nombre des donneurs de sang s'étant révélé suffisant pour Genève, le service d'examen du sang fut suspendu. Avec l'autorisation du médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, notre section adressa un appel à un certain nombre de donateurs universels, les invitant à se mettre à la disposition du service de chirurgie de l'Hôpital cantonal pour les malades indigents dont l'état nécessite une transfusion sanguine. Dans 107 cas, l'hôpital eut recours à ces donneurs bénévoles.

Dans notre local de la rue Massot, la cartothèque centrale du service pour la transfusion du sang pour l'Armée continue à être tenue à jour par M. Ch. Wissmer qui note les changements de domicile et les noms des personnes qui ont donné leur sang à l'hôpital.

Colonnes de la Croix-Rouge genevoise.

La Croix-Rouge genevoise possédait déjà en 1916 une colonne sanitaire, formée de volontaires et commandée par le cap. Bolle qui avait comme adjoints le plt. Finck et le lt. Ch.-E. Mégevand. Ce dernier, chargé de l'instruction des hommes, devient bientôt commandant de la colonne. Les exercices avaient lieu en général le dimanche et consistaient en transport de blessés en campagne et en leçons d'anatomie, de pansements, de fabrication d'attelles, etc..

Au moment des passages de trains de grands blessés et malades à travers la Suisse, les membres de cette colonne faisaient souvent partie du personnel attaché à ces convois et servaient aussi au ravitallement au moment du passage des trains dans la gare de Cornavin.

Pendant l'épidémie de grippe de 1918, ils travaillèrent à la caserne de Plainpalais sous les ordres du Dr Mégevand, puis à l'hôpital de Genève, et même à celui de Vevey. De même lorsque sévit l'épidémie de scarlatine pendant l'hiver 1921/1922, ils furent appelés à soigner des malades à la caserne de Plainpalais, devenue succursale de l'hôpital cantonal trop encombré.

En 1923, cette colonne sanitaire fut dissoute par suite de nombreuses démissions de ses membres et des inscriptions nouvelles se faisaient de plus en plus rares. Vrois ou quatre ans après la fin de la guerre, la vie était redevenue à peu près normale et n'offrait plus les occasions de service qui se multiplient pendant les époques troublées.

En 1941, à la demande du médecin en chef de la Croix-Rouge, une colonne sanitaire recrutée parmi les hommes dispensés du service militaire régulier, mais récupérés pour les services complémentaires de l'Armée, fut de nouveau mise sur pied. Placée sous les ordres du cap. William Junet elle comprend un sergeant-major, Junet Jean, qui avait déjà fonctionné avec la précédente colonne, un fourrier et 39 soldats sanitaires. Ces derniers ont reçu un équipement et un matériel sanitaire en parfait état.

Au lieu d'instruire la colonne en la convoquant de temps en temps le dimanche comme cela se pratique généralement, le cap. Junet eut l'heureuse idée de mobiliser ses hommes pendant qu'il était lui-même au service à la tête de sa compagnie sanitaire.

Ce cours dura 13 jours pendant lesquels la colonne sanitaire fut instruite par les officiers et les sous-officiers de la compagnie sanitaire du cap. Junet. Les hommes montrèrent la meilleure volonté et un intérêt pour leur travail si bien qu'ils furent remarqués pour leur bonne tenue lors de l'inspection qui précéda le licenciement. Au mois de novembre, la colonne était convoquée pour entendre une conférence sur les maladies vénériennes donnée par le Dr Steinmetz.

Nous sommes heureux que la Section genevoise de la Croix-Rouge possède à nouveau, comme les principales sections suisses, une colonne sanitaire, appelée à rendre de grands services en cas d'épidémie ou de guerre. Dans ce dernier cas, elle serait attachée à un établissement sanitaire militaire.

Les dames qui font partie de notre Comité ont bien voulu se charger d'organiser, au bénéfice du Comité international de la Croix-Rouge, dans le quartier des Tranchées, la vente d'insignes qui eut lieu au début de juillet dans toute la Suisse et sous les auspices de la Croix-Rouge suisse. Cette vente rapporta 23'000 francs à Genève (dont 6067 francs dans le secteur des Tranchées) et 2'150'000 francs dans la Suisse entière.

Il n'y eut pas en 1940 d'assemblée générale des sections de la Croix-Rouge suisse. Mais les liens étroits qui nous unissent à toutes les branches de la Croix-Rouge me font un devoir de rappeler ici la secours vis-à-vis des enfants réfugiés en Haute-Savoie, en Dordogne,



mémoire de deux membres éminents du Comité de direction que la mort a enlevé à leur tâche bienfaisante, le Dr Ischer, qui fut pendant 36 ans secrétaire général de la Croix-Rouge suisse et M. Merz (de Berthoud) dont la personnalité si vivante et les conseils judicieux étaient très appréciés.

Dons.

Les autorités de la ville de Genève ont continué de nous verser une allocation de 7500 francs, dont 4500 pour notre Dispensaire d'hygiène sociale, ce dont nous leur sommes infiniment reconnaissants. Certes cet appui matériel nous est indispensable, de plus il nous montre, ce qui nous est non moins précieux, que le Conseil administratif de la ville de Genève apprécie les services rendus à une importante fraction de la population genevoise par le Dispensaire et les infirmières-visiteuses. De même le Département fédéral de l'hygiène nous a remis cette année la somme de 7125 francs qui assure en partie la continuité de nos efforts pour la prévention contre la tuberculose. Nous remercions vivement ces deux instances pour leur aide efficace. La collecte faite parmi la population pour notre dispensaire d'hygiène sociale a rapporté cette année 8818 francs, soit 1438 francs de moins, hélas qu'en 1940.

Il ne nous est pas possible de remercier toutes les personnes qui nous ont fait des dons cette année, mais nous tenons à dire à tous ces amis généreux que leur geste est accueilli avec une profonde recon-

Réunions de couture.

Les réunions de couture sont toujours fréquentées avec zèle et persévérance et ont fait bénéficier 18 établissements philantropiques du résultat de leur travail. C'est ainsi que 2427 vêtements confectionnés au cours de ces réunions ou tricotés à domicile ont été distribués en 1941.

Commission du matériel.

Le matériel appartenant à la Section genevoise a été dans sa presque totalité envoyé, en 1940, à la centrale de la Croix-Rouge qui se charge de la répartition du materiel de toutes les sections aux Etablissements militaires sanitaires et aux infirmières. Cet exercice a été marqué par un don magnifique que nous avons reçu avec une profonde reconnaissance de la part de l'Ecole scandinave à Genève. Ce collège ayant suspendu son activité au moment de la guerre, a offert à la Section genevoise de la Croix-Rouge un mobilier avec lequel il nous sera possible d'installer une infirmerie de 18 lits, avec cuisine, réfectoire et salle de lecture.

La sous-commission de confection de matériel pour l'Armée a continué ses travaux pendant les six premiers mois de l'année jusqu'à ce que le service d'expédition de la Croix-Rouge à Berne nous a informé que les stocks de linge d'hôpital étaient complets. 8709 objets confectionnés par plus de 350 personnes ont été envoyés à Berne par les soins de cette sous-commission.

Commission anti-vénérienne.

Outre la diffusion de tracts et brochures et les conférences avec projections organisées à la Caserne de Genève, l'activité de notre Dispensaire est assurée par les Dispensaires prophylactiques qui ont soigné, en 1941, 19 cas vénériens nouveaux (9 cas de syphilis déjà ancienne et 10 cas de blénorrhagie).

Malgré la réjouissante diminution des cas de ces maladies, la propagande anti-vénérienne ne doit pas se lasser d'instruire le public.

Croix-Rouge de la jeunesse.

La Croix-Rouge de la jeunesse a continué, en 1941, son action de



wird der Reinertrag verwendet?

INTERKANTONALE

Die Regierungen der e bestimmen die Verteilung Kantone kantone
über die Verteilung
der Gelder für wohltätige und gemeinnützige Zwecke, Arbeitsbeschaffung und Soldatenfürsorge.

Einzel-Lose Fr. 5.—, Serien zu 10 Losen Fr. 50.— (enthaltend 2 sichere Treffer), er-hältlich bei allen Losverkaufsstellen Banken. Einzahlungen an Landes-Lotterie Zürich VIII/27600.

Ziehung



dans le Gers, le Tarn et dans la Haute-Vienne et auprès de plusieurs écoles de la France occupée où de l'argent, des vêtements, des vivres, des jouets furent distribués de la part de notre jeunesse. Des parrainages collectifs ou individuels ont établi des liens précieux entre des enfants victimes de la guerre et les enfants genevois si privilégiés. Des dons en argent et en matériel scolaire destinés aux enfants alsaciens réfugiés en zone libre leur ont été transmis par les soins de notre section. Nous ne saurions terminer ce bref résumé de l'activité de la Croix-Rouge de la jeunesse sans signaler que notre secrétaire générale Mile Renée Dubois quitte ce poste auquel elle avait consacré tout son cœur depuis 1941.



Schweizerischer Samariterbund Alliance suisse des Samaritains Mitteilungen des Verbandssekretariates Communications du Secrétariat général

Präsidentenkonferenzen

Im Anschluss an unsere bisherigen Mitteilungen geben wir folgen-

Die Konferenz in Bern wird am Samstag, 7. November, 14.30 Uhr (nicht 14.00 Uhr, wie in der Nummer vom 22. Oktober bekanntgegeben), im grossen Volkshaussaal, Zeughausgasse 9, stattfinden. In der letzten Nummer ist zufolge eines Versehens bei der Administration ein Druckfehler stehen geblieben, indem es heissen sollte, dass zu dieser Konferenz die Präsidenten der Sektionen und Verbände der Zentral- und Nordwestschweiz (nicht Nordostschweiz) möglichst vollzählig erwartet werden.

Die für Chur für Samstag, 14. November, in Aussicht genommene Konferenz wird verschiedener Umstände wegen am Sonntag, 15. No-

vember, 14.30 Uhr, im Hotel «Stern» stattfinden.

Eine weitere Konferenz ist festgesetzt auf Samstag, 28. November, 14.30 Uhr, im Saal des Hotel «Schiff», 1. Stock, St. Gallen.

An allen diesen Konferenzen soll über die bereits bekanntgegebenen folgenden Angelegenheiten beraten werden:

Künftige Gestaltung unserer Abgeordnetenversammlung; Verhältnis zu den Zweigvereinen des Schweiz. Roten Kreuzes, zu den Luftschutzorganisationen, zur OW.-Sanität und zum FHD (Rekrutierung weiteren Personals für die MSA und andere Formationen, Ausbildung, Materialbeschaffung, gegenseitige Rechte und Pflichten usw.);

Durchführung von Sammlungen und Verkäufen;

Wünsche und Anregungen.

Voraussichtlich wird jeweils der Herr Rotkreuzchefarzt persönlich oder ein kompetenter Stellvertreter anwesend sein, um auf die Fragen bezüglich des Verhältnisses zur Armee, FHD usw. eingehend antworten zu können. Die Präsidenten der Sektionen und Verbände der in Betracht kommenden Gebiete werden hiermit höflich eingeladen, möglichst zahlreich an diesen Konferenzen teilzunehmen. Die Einladung geschieht nur durch diese Bekanntmachung in unserem Verbandsorgan. Eine direkte Einladung durch Zirkular erfolgt nicht.

Die Kosten der Abordnung fallen zu Lasten der einzelnen Sek-

Im Verhinderungsfalle der Präsidenten können der Vizepräsident oder ein anderes Mitglied des Vorstandes abgeordnet werden.

Mit freundlichem Willkommgruss.

Zürich/Olten, den 30. Oktober 1942.

Der Präsident: H. Scheidegger. Der Sekretär: E. Hunziker.

Erklärung

Der Artikel «Die Zweigvereine und die Delegiertenversammlung in Freiburg», der in der letzten Nummer der Zeitung «Das Rote Kreuz» erschienen ist und den der Unterzeichnete mit Interesse gelesen, enthält im dritten Absatz Darstellungen, die zu falschen Schlussfolgerungen Anlass geben könnten. Deshalb gibt Unterzeichneter folgende Erklärung ab:

1. Der Ablehnungsantrag, von dem die Rede ist, stammt nicht von seiten des Schweiz. Samariterbundes, da sein Zentralvorstand die Wahlvorschläge nicht kannte und somit vorher nicht besprechen konnte. Der Schweiz. Samariterbund hat keinem Vertreter Auftrag gegeben, in diesem Wahlgeschäft Stellung zu beziehen. Der Ablehnungsantrag wurde vom Unterzeichneten persönlich und spontan

2. Als Mitglied der Gastgebersektion wollte der Unterzeichnete einen Wahlkampf verhindern, der unliebsam zu werden versprach und zu Unzufriedenheiten Anlass gegeben hätte, da die Delegierten über

das Wahlgeschäft nicht erschöpfend orientiert waren.

3. In Rotkreuzkreisen besteht eine starke Strömung, die Anzahl der Direktionsmitglieder auf das notwendige Minimum zu reduzieren, um die Geschäftserledigung zu vereinfachen. Unterzeichneter teilt die gleiche Ansicht und hat dieser mit seinem Beschränkungsvorschlag zum Durchbruch verhelfen wollen.

4. Unterzeichneter glaubt, dass nach Abklärung des letzten Wahlgeschäftes die Möglichkeit von zusätzlichen Wahlen für nächstes Jahr immer noch besteht, wenn diese sich als notwendig erweisen. Immerhin sollten dann Anwärter aller Landesgegenden in der Direktion des Schweiz. Roten Kreuzes vertreten sein können, wenn dies durch die gleiche Qualifikation möglich wird.

Freiburg, den 31. Oktober 1942.

Paul Hertig.